

Département
du Bas-Rhin

COMMUNE DE HANDSCHUHEIM

Arrondissement de
Saverne

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers

Elus : 11
Conseillers en fonction : 10
Conseillers présents : 09

SEANCE du 19 JUIN 2017

Sur convocation adressée aux conseillers en date du 12 juin 2017, le Conseil Municipal de Handschuheim, s'est réuni sous la Présidence de Monsieur Alfred SCHMITT, Maire.

Membres présents: Mme FREYSZ Marline, Mme HOEFFEL Dominique, M. KOERCKEL Jacques, M. OBRECHT Jean-Michel, M. MEUNIER Alain, Mme MINKER Fabienne, M. SCHORDAN Raymond, M. WICK Bernard

Membres excusés : M. BILGER René

Ordre du Jour

1. Désignation du secrétaire de séance
2. Approbation du compte-rendu de la séance précédente
3. Personnel : renouvellement contrat d'accompagnatrice transport scolaire
4. Subvention voyages scolaires 2017 collège d'Achenheim Paul Wernert
5. Extension salle communale : - approbation facture mission de contrôle technique
- approbation devis sondage de sol
6. Dynamisation aire de jeux : acheminement électricité et eau
7. Divers

Le Maire accueille et salue les membres du conseil et les informe de deux points supplémentaires à l'ordre du jour, suite à la réception d'avis d'ouvertures de deux enquêtes publiques. Il demande l'accord d'ajouter un point 7 – extension station d'épuration-enquête publique et un point 8- Société Wienerberger- enquête publique

I) DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE

Conformément aux dispositions de l'art. L 2541-6 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, désigne Mme Stéphanie ZAVAGNI, en qualité de secrétaire de séance.

II) APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA SEANCE PRECEDENTE

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.2121-23 et R.2121-9,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, adopte le compte rendu de la séance du 06 mars 2017 dans la forme et la rédaction présentées.

III) PERSONNEL : RENOUELEMENT CONTRAT D'ACCOMPAGNATRICE TRANSPORT SCOLAIRE

Le Maire rappelle la délibération du Conseil Municipal en date du 11 juillet 2016 concernant le renouvellement du poste d'agent contractuel dans le cadre du RPI ITTENHEIM-HANDSCHUHEIM remplissant les fonctions d'accompagnatrice du transport scolaire pour une durée hebdomadaire de service de 11,5/35^{ème}.

Il précise qu'il s'agit du dernier renouvellement possible, étant donné que la durée de chaque contrat, depuis 2011 est de 10 mois environ et non 12 mois.

Considérant la nécessité de renouveler le contrat de Madame MOESCHK Annelise pour la scolarité 2017/2018.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents décide :

- **De reconduire** un contrat d'accompagnatrice scolaire pour l'année 2017-2018, à temps **non complet**, en qualité de **non titulaire**, dont les attributions consisteront à encadrer les enfants pour le transport scolaire Handschuheim-Ittenheim.
- **De fixer et maintenir** la durée hebdomadaire de service à 11,5/35^{ème}
- **De fixer** la rémunération sur la base de l'échelle C1 indice brut 347 et indice majoré 325.
- **De charger le Maire** de procéder à la déclaration de vacance de poste et de l'autoriser à signer le contrat d'engagement.

Le contrat d'engagement sera établi sur les bases de l'application de **l'article 3-3. 1°** de la loi du 26 janvier 1984, à savoir :

1. Lorsqu'il n'existe pas de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes ;
2. Les agents ainsi recrutés sont engagés par contrat à durée déterminée d'une durée maximale de trois ans. Ces contrats sont renouvelables par reconduction expresse, dans la limite d'une durée maximale de six ans.
3. Si, à l'issue de cette durée, ces contrats sont reconduits, ils ne peuvent l'être que par décision expresse et pour une durée indéterminée.

IV) SUBVENTION VOYAGES SCOLAIRES 2017 COLLEGE D'ACHENHEIM PAUL WERNERT

Le Maire rappelle la délibération du Conseil Municipal en date du 23 janvier 2017 fixant le montant de la subvention attribuée au FSE Collège Wernert à 6,00 euros par enfant et par journée. Le tableau ci-dessous détaille les enfants concernés ainsi que le nombre de journées par voyage.

Elèves	Nombre de jours du séjour	Montant
Italie 2017		
KEHR Camille	5 journées x 6.00€	30.00 €
KEHR Eve	5 journées x 6.00€	30.00 €
Séjour SKI 2017		
ADAM Marie	6 journées x 6.00€	36.00 €
BLAESS Lucas	6 journées x 6.00€	36.00 €
KIEHL Matilda	6 journées x 6.00€	36.00 €
MULLER Coralie	6 journées x 6.00€	36.00 €
Attribution subvention FSE Collège Wernert		204.00 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents décide de fixer le montant de la subvention attribuée au FSE Collège d'Achenheim Paul Wernert à 204,00 € pour les voyages scolaires 2017.

V) EXTENSION SALLE COMMUNALE : - APPROBATION FACTURE MISSION DE CONTROLE TECHNIQUE ET APPROBATION DEVIS SONDAGE DE SOL

Le Maire rappelle la délibération du 06 mars 2017 et détaille l'avancement du projet de l'extension de la salle communale.

4. **A ce jour**, la mission de contrôle technique de construction, indispensable avant l'engagement des consultations a été réalisée par le bureau de contrôle APAVE, offre la mieux disante, comme l'indique le tableau ci-dessous :

SOCOTEC	4 350,00 €HT
VERITAS	3 575,00 €HT
APAVE	3 225,00 €HT

5. **Suite au rapport initial n°1 transmis par le bureau de contrôle technique APAVE**, il y a lieu de faire un sondage de sol sur deux ou trois points avant de lancer la consultation aux entreprises. L'impact des fondations de l'existant et de l'avoisinant sur le projet et son budget pourrait s'avérer important notamment si des reprises en sous-œuvre et sous-profondeur seraient nécessaires. Le lot gros œuvre pourra ainsi donner un prix en connaissance de cause. Le Maire présente les devis des deux entreprises, qui ont répondu sur les trois consultées :

FONDASOL	2 490,00 €HT
GEOTEC	3 180,00 €HT
GINGER	Pas de proposition

- **Le lancement de consultation des entreprises ne pourra s'effectuer qu'après** le retour du sondage de sol. Un appel public à la concurrence, obligatoire sera fait, ainsi que les formalités de marché public à procédure adaptée, comme notamment le Règlement de consultation (R.C), le Cahier des clauses administratives particulières (CCAP) et cahier des clauses techniques particulières (CCTP)...

Ces explications entendues et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents décide :

- *D'approuver la facture 514924M du bureau de contrôle APAVE Alsacienne SAS concernant une partie de la mission de contrôle technique construction d'un montant de 1 548,00 € TTC et de mandater la dépense sur le comptes 21318, dans le budget de la commune.*
- *D'approuver le devis de sondage de sol, offre la mieux disante de l'entreprise FONDASOL, d'un montant de 2 490,00 € HT, soit 2 988,00€ TTC et de mandater la dépense sur le comptes 21318, dans le budget de la commune.*
- *D'autoriser le Maire à lancer l'avis d'appel public à la concurrence, le marché public à procédure adaptée.*
- *De signer les documents se rapportant au marché à procédure adaptée d'extension de la salle communale, après réception de l'attestation de la DETR.*

VI) DYNAMISATION AIRE DE JEUX : ACHEMINEMENT ELECTRICITE ET EAU

Le Maire rappelle le projet de dynamisation de l'aire de jeux et souhaite connaître l'avis de l'ensemble des Membres du Conseil quant à l'acheminement en électricité et en eau.

Au niveau de l'acheminement en électricité, le Maire présente le devis ESR du 18 août 2016, offre encore maintenue à ce jour, concernant la participation aux frais de raccordement s'élevant à un montant de 1 485,23 €HT, soit 1 782, 28 €TTC.

Sont présentés, deux devis 2016 de la société Electricité KAH dont les tarifs sont maintenus, concernant la mise en place :

6. Soit d'une installation électrique triphasée d'un montant de 4 936,25 €HT (5 923.50 € TTC)
7. Soit d'une installation monophasée d'un montant de 4 491,25 €HT (5 389,50 TTC).

Enfin le Maire présente le devis de PINTO SARL, concernant les travaux de fourreaux pour réseau électrique et de conduite pour l'eau, d'un montant de 3 649,75 €TTC

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, ayant entendu l'exposé de Monsieur le Maire, décide de :

- *Faire un acheminement en électricité par ESR au terrain de jeux, dont le montant s'élève à 1 485,23 € HT, soit 1 782, 28 € TTC et de mandater la dépense sur le compte 21728, dans le budget de la commune.*
- *Retenir la société KAH pour une installation électrique triphasée d'un montant de 4 936,25 €HT, soit 5 923.50 €TTC et de mandater la dépense sur le compte 21728, dans le budget de la commune.*

- *Retenir PINTO SARL pour les travaux de fourreaux pour réseau électrique et de conduite pour l'eau, d'un montant de 3 649,75 € TTC et de mandater la dépense sur le compte 21728, dans le budget de la commune.*

VII) EXTENSION STATION D'ÉPURATION - ENQUETE PUBLIQUE

Le Maire informe le Conseil Municipal d'une enquête publique formulée par le S.D.E.A. en vue d'obtenir l'extension de la station d'épuration de Griesheim-sur-Souffel.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, en prend note et n'émet aucun avis défavorable à l'encontre de ce projet.

VIII) SOCIETE WIENERBERGER – ENQUETE PUBLIQUE

Le Maire informe le Conseil Municipal d'une enquête publique formulée par la Société WIENERBERGER d'Achenheim en vue d'obtenir l'autorisation d'exploiter une installation classée pour la protection de l'environnement sur le territoire de la commune d'Achenheim.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, en prend note et n'émet aucun avis défavorable à l'encontre de ce projet.

IX) DIVERS :

- Agenda :
 - Bibliothèque Portes ouvertes le 24 juin à partir de 14h30 sur le thème du chocolat.
 - RPI Ittenheim-Handsruheim Kermesse le 23 juin à partir de 10h30 avec tours de Chants, buvette et petite restauration. Tous les élus de Handsche sont invités.
 - Aménagement foncier : Enquête publique sur le projet d'Aménagement foncier du 20 juin au 22 juillet 2017 avec permanence du commissaire enquêteur le vendredi 23 juin de 9h00 à 12h00 et mardi 04 juillet de 16h00 à 19h00.
- Urbanisme :
 - PC 067 181 17 R0001 au nom de SCHOTT Philippe et Aude accordé le 1^{er} juin 2017 pour la construction d'une maison individuelle.
 - DP 067 181 17 R0002 au nom de BRUMPTER Alexandre accordé le 30 mai 2017 pour la restructuration partielle des espaces intérieurs de la ferme, entraînant certaines modifications d'ouvertures.
- Suite au PC SCHOTT, une réunion entre le SDEA et les propriétaires de terrains constructibles rue des champs s'est tenue le 12 juin dernier. Il en résulte que la viabilisation, sera à la charge des propriétaires, des terrains SCHOTT Aude/ HOFFEL-KEIL par servitude actée. Trois compteurs eau potable et trois regards de visite assainissement seront donc posés, à la limite des terrains de SCHOTT Michel, côté rue principale .
- Le Maire informe que Julie HOFFEL envisage de faire installer un portail pour fermer le porche d'accès de la cour de la mairie. Une demande préalable devra être faite. Le maire informe que la place actuelle de parking pour PMR n'est pas la propriété de la commune. Voir si possibilité de servitude ou achat avec Julie Hoeffel. Il est également envisageable de placer cette place de parking PMR à l'extérieur, devant le portillon accès mairie.

- Le Maire sollicite l'avis de l'ensemble des membres quant à l'aménagement/ entretien de la parcelle communale n° 145, suite à la clôture érigée au n°17 rue des vergers (famille Fringuello). Etant donné l'absence de continuité de trottoir de côté-ci (gazon + taillis), il a été décidé, à l'unanimité des membres présents, d'engazonner ladite parcelle.
- PADD: Réunion du 11 mai, organisée par le bureau d'étude: La commune de Handschuheim n'a pas nécessité à modifier les limites de son POS actuel pour atteindre l'objectif attendu de 330 habitants, d'ici 2030. Objectif largement possible grâce au potentiel des terrains, bâtiments et corps de fermes disponibles à long ou très long terme.
- SDEA/ Réseau GDS: Transmission à venir aux conseillers par courriel du rapport annuel 2016 eau potable et assainissement du SDEA bassin de la souffel/ réseau GDS.
- Jury d'assises: L'établissement de la liste préparatoire des jury d'assises pour l'année 2018 a eu lieu ce jour à 18h00 à la mairie de Furdenheim. Bernard WICK a procédé au tirage au sort sur la liste électorale comme les années précédentes. Mme. BLAESS Denise et M. RENNER Bruno ont été tirés au sort.
- La commission communale des impôts directs (CCID) devra se réunir prochainement pour formuler un avis sur l'évaluation des propriétés bâties, comme les années précédentes.
- Un dernier tour de table a permis d'informer l'ensemble des membres que des personnes externes au village pêchent à la Schwemm et qu'il sera installé un panneau d'interdiction de pêcher. Il a été signalé que le feu de la voie latérale, situé à l'entrée de Furdenheim reste fréquemment bloqué au rouge.

Les documents annexes suivants ont été remis aux conseillers municipaux :

Annexe point 4 : Tableau Récapitulatif des montants attribués aux enfants pour les voyages scolaires 2017

Annexe point 5 : Comparatif des offres par NKS sondage de sol/ devis sondage de sol Fondasol/ facture mission contrôle technique APAVE

Annexe point 6 : Devis acheminement électricité ESR/ 2 Devis installation électriques KAH/ Devis travaux pour acheminement électricité et eau PINTO/ Plans terrain de jeux pour acheminement électrique et eau.

Annexe point 7 et 8 : avis d'enquêtes publiques

Annexe point divers : Plan pour viabilisation des terrains SCHOTT et HOEFFEL – KEIL.

L'ensemble des points de l'ordre du jour ayant été abordé, après un dernier tour de table, M. le Maire lève la séance à 21h15, en remerciant les conseillers de leur participation active.